



Dimanche 15 Février 2026
6ème dimanche du temps Ordinaire

Messes du week-end

SAMEDI 14 FEVRIER

- 18h30 St Joseph : Abbé Alfred SMITH

DIMANCHE 15 FEVRIER

- 9h St. Jacques : Abbé René-Sébastien FOURNIE
- 9h30 Notre-Dame : Abbé Alfred SMITH
- 10h30 St. Martin : Abbé Pricet SAMBA
- 11h St. Joseph : Abbé René-Sébastien FOURNIE
- 18h30 St. Jacques : Abbé Jacques DE MESMAY

SAMEDI 21 FEVRIER

- 18h30 St Joseph : Abbé Jacques DE MESMAY

DIMANCHE 22 FEVRIER

- 9h St. Jacques : Abbé Pricet SAMBA
- 9h30 Notre-Dame : Abbé René-Sébastien FOURNIE
- 10h30 St. Martin : Abbé Alfred SMITH
- 11h St. Joseph : Abbé Pricet SAMBA
- 18h30 St. Jacques : Abbé René-Sébastien FOURNIE



18 février Mercredi des cendres

Messes avec imposition des cendres

jour de jeûne et d'abstinence

8h à Saint Jacques - 8h30 à l'oratoire de la Maison Saint Joseph - 12h à Saint Martin -
18h à Notre Dame - 20h à Saint Jacques

en rite Tridentin : 9h à la chapelle de la Maison Diocésaine
10h30 et 18h30 à la chapelle Saint Louis de Gonzague

Messes de la semaine

lun - sam 8h St Jacques

lun - vend 18h à Notre Dame

et 8h30 à l'oratoire de la Maison St Joseph

lundi, mercredi, jeudi, vendredi 18h30, mardi 11h,

samedi 9h30 en rite tridentin à Saint Louis de Gonzague

Messe selon le rite tridentin du dimanche

messe basse à 8h45 et

chantée à 10h30 à St Louis de Gonzague

et à la communauté religieuse des chanoines de la

Mère de Dieu 10h au 35 rue Montpensier

Permanences de confessions

en l'Eglise Saint Jacques : mercredi & samedi de 10h30 à 12h

et à la communauté religieuse des chanoines de la Mère de Dieu au 35 rue

Montpensier du mardi au samedi de 17h30 à 18h30

En ce temps-là, Jésus disait à ses disciples :

« Je vous le dis : Si votre justice ne dépasse pas celle des scribes et des pharisiens, vous n'entrerez pas dans le royaume des Cieux. Vous avez appris qu'il a été dit aux anciens : Tu ne commettras pas de meurtre, et si quelqu'un commet un meurtre, il devra passer en jugement.

Eh bien ! moi, je vous dis : Tout homme qui se met en colère contre son frère devra passer en jugement. Vous avez appris qu'il a été dit : Tu ne commettras pas d'adultèbre.

Eh bien ! moi, je vous dis : Tout homme qui regarde une femme avec convoitise a déjà commis l'adultèbre avec elle dans son cœur. Vous avez encore appris qu'il a été dit aux anciens : Tu ne manqueras pas à tes serments, mais tu t'acquitteras de tes serments envers le Seigneur.

Eh bien ! moi, je vous dis de ne pas jurer du tout. Que votre parole soit 'oui', si c'est 'oui', 'non', si c'est 'non'. Ce qui est en plus vient du Mauvais. »

– Acclamons la Parole de Dieu.

Matthieu 5, 20-22a.27-28.33-34a.37

Le mot du Curé

cette semaine commence le carême

Le Carême est le temps de préparation à la célébration annuelle du mystère pascal : il est marqué par la pénitence et par l'appel à la conversion. Il dure quarante jours : Moïse et Elie s'étaient préparés quarante jours à rencontrer le Seigneur (Ex 24, 18 ; 1 R, 19, 8) ; Jésus lui-même a lutté quarante jours avec Satan (Mt 4, 2). On ne fait pas pénitence le dimanche, célébration hebdomadaire de la Résurrection, même en Carême ; c'est pourquoi, pour combler le déficit de ces dimanches, on a anticipé le début du jeûne quadragésimal (40 jours) au mercredi des Cendres, mercredi qui précède le premier dimanche de Carême.

Le mercredi des Cendres et le Vendredi saint sont jours de jeûne : les fidèles adultes et valides y sont tenus. Tous les vendredis de carême sont jours d'abstinence de viande. Le reste du temps, chacun offre à Dieu, avec l'inspiration de l'Esprit Saint, les privations qu'il s'impose en vivant les trois dimensions du carême donnés par l'Evangile du mercredi des cendres : la prière, le partage ; la pénitence

Les vêtements du prêtre pendant le Carême sont violets, sauf le dimanche de « Laetare » (4e) où ils peuvent être roses. On ne chante pas de Gloria (Gloire à Dieu) ni l'alléluia afin qu'ils resplendent davantage à la veillée pascale quand nous fêterons la Résurrection du Christ à laquelle nous prépare le carême.

Ce temps est aussi l'ultime préparation des catéchumènes aux sacrements qu'ils vont recevoir dans la nuit de Pâques dont une quinzaine dans notre paroisse. Nous les accompagnerons spécialement de notre prière

Tous les vendredis à partir du 27 février sera proposé un chemin de Croix et les 24 heures pour le Seigneur (24h pour le pardon) seront organisés du vendredi 14 mars soir au samedi 15 mars soir.

Bon et Saint Carême à tous !

Abbé Jacques de MESMAY,
votre curé

Calendrier

Nous recherchons des personnes volontaires pour aider au fleurissement de l'église Saint Joseph

DIMANCHE 15 FEVRIER

- Pour réaliser les cendres en vue du mercredi des cendres vous pouvez ce dimanche porter vos rameaux bénis de l'an dernier qui seront brûlés à cet effet. Vous pourrez les déposer à l'entrée du chœur de chaque église.

LUNDI 16 FEVRIER

- Répétition de la chorale paroissiale 9h45-11h30 à Notre Dame

MARDI 17 FEVRIER

- Préparation aux sacrements d'adultes 20h15 à Saint Martin

MERCREDI 18 FEVRIER

- CENDRES

JEUDI 19 FEVRIER

- KT Essence à 19h30

VENDREDI 20 FEVRIER

- Récollection de carême pour les prêtres de l'agglomération paloise

DIMANCHE 22 FEVRIER

- 1er dimanche de Carême
- Appels décisifs des catéchumènes du diocèse qui seront baptisés à Pâques

VENDREDI 27 FEVRIER

- Enfants adorateurs (maternel et primaire à l'église Saint Joseph à 17h ouvert à tous)

MARS

- 3 soirées pour son couple 4,11 et 18 mars de 20h à 22h Institut Fouchet, PAU. Accueil personnalisé, topos dynamiques, temps en couple. Renseignements et inscriptions : pau64@for-ever.fr

Les Chemin de Croix

les vendredis de Carême

Rendez-vous à 15h les 27 février à Saint Martin, 6 mars à Notre Dame, 13 mars à Saint Joseph, 20 mars à Saint Jacques et le 27 mars à Saint Martin.

Rendez-vous à midi le vendredi Saint 3 avril entre Saint Jacques et Saint Martin.

L'équipe des **Coteaux Païs de Pau** propose un chemin de carême sur le thème : **À table avec Jésus** : Regarder ce qui se passe lors de repas que Jésus prend avec différents convives. Prier et contempler selon la méthode ignatienne (expliquée à tous)

4 jeudis jusqu'au JEUDI SAINT : les JEUDIS 26 Février, 5, 12, 19 et 26 Mars de 20h00 à 22h00.

Rendez-vous à la Bibliothèque de Culture Religieuse 4 avenue Edouard VII (Pau) (derrière la chapelle des Réparatrices)

INFOS & INSCRIPTION au 07 68 54 89 55 et pau@coteaux-pais.net



La Communauté Religieuse des Chanoines de la Mère de Dieu

vous invite à partager leur vie de prière au 35 rue Montpensier à PAU

Messe (selon le rite tridentin) en semaine à 9h00 et le dimanche à 10h00

Office tous les jours sauf lundi : Laudes 7h00 Vêpres 18h30 Complies 20h45

Adoration et confessions : Tous les jours sauf lundi et dimanche : 17h30 à 18h30

Messes aux intentions de...

Saint-Martin

D.15 10:30 Philippe LEMERRE

Saint-Jacques

D.15 09:00 Jean et Marie PEDEHUM

D.15 18:30 Marcel HEDACQ, Famille CAMPAGNE, TOULET, DUMESTRE,
Jean-Pierre ZONZON

L.16 08:00 Marcel HEDACQ, Jean-Pierre ZONZON, âmes du purgatoire

M.17 08:00 Marcel HEDACQ, Jean-Pierre ZONZON

M.18 08:00 Marcel HEDACQ, Jean-Pierre ZONZON

J.19 08:00 Marcel HEDACQ, Jean-Pierre ZONZON

V.20 08:00 Marcel HEDACQ, Jean-Pierre ZONZON

S.21 08:00 Marcel HEDACQ, Jean-Pierre ZONZON

Saint-Joseph

S.14 18:30 Simone MOUTON, André PARDAILLAN (huitaine)

D. 15 11:00 Claude ROGER, Philippe MOUGENOT

Notre-Dame

D.15 09:30 Antonio Joaquim et Antonio DA CUNHA

L.16 18:00 Noël HUSTAIX

M.17 18:00 Intention particulière

J.19 09:30 Jean-Pierre SENGEISEN

V.20 18:00 Jeanine BUSQUET

Pour les demandes d'intentions de messes, merci de vous adresser aux accueils paroissiaux

Eglise Saint Jacques du lundi au samedi 10h à 12h lundi, mercredi, jeudi 15h à 17h

Presbytère de Saint Martin du lundi au jeudi 10-12h et 15h-18h et vendredi samedi 10h-12 sous
réserve de bénévoles disponibles

Eglise Notre Dame du lundi au samedi 15h-17h

Si vous souhaitez que l'intention demandée soit inscrite sur cette feuille paroissiale, merci de la
demander au moins deux semaines à l'avance

Nos peines & nos joies

Reçoivent le sacrement du Baptême :

Samedi 14 février, St Martin, Eugène THIEUX

Samedi 21 février, St Joseph, Jeanne PATRY

Samedi 21 février, St Martin, Roméo LIBEN CANDAU



Vont se donner le sacrement du mariage :

samedi 14 février, St Jacques, Julie BURDIN et Julien de LALANDE

Ont rejoint la Maison du Père :

Albert ROBERT, Félix DOUAT, Lucien REY-TRICHOT

Feuille paroissiale par e-mail !

Pour recevoir la feuille dominicale dès le vendredi,

INSCRIVEZ-VOUS :

- sur le site : www.christsauveur64.org

par email : j.demesmay@wanadoo.fr

